

## Choucas des tours, *Corvus monedula* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Corvidés

### Description de l'espèce

L'oiseau adulte est d'apparence noire, mais si la calotte, le bec et les pattes sont vraiment noirs, les côtés de la tête et l'arrière du cou sont gris cendré, le reste des parties supérieures noires à reflets violacées et verdâtres et les parties inférieures gris noirâtre. L'iris est blanc.

Chez les jeunes, le noir et le gris sont teintés de brunâtre ; l'iris est bleu grisâtre.

Le cri du Choucas des tours qui lui a valu son nom est typique, mais les oiseaux peuvent émettre une grande variété d'autres cris à l'instar des autres espèces de corvidés (JCR, CD4/pl.57).

Longueur totale du corps : 30 à 31 cm. Poids : 224 à 257 g (extrêmes 224-257 g pour le mâle et 193-250 g pour la femelle).

### Difficultés d'identification (similitudes)

Les deux seuls oiseaux avec lesquels le Choucas des tours peut être confondu sont le Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) et la Corneille noire (*Corvus corone*), notamment mêlés au milieu de bandes mixtes de Corvidés. Toutefois, la taille et l'envergure plus grandes, ainsi que le cri, rendent relativement aisée la détermination de ces deux dernières espèces en vol. Au posé, l'absence de coloration grise à la tête est un élément diagnostique.

### Répartition géographique

Le Choucas est une espèce polytypique. Trois sous-espèces sont susceptibles d'être rencontrées en France, en hivernage ou en nidification :

La sous-espèce nominale *Corvus monedula monedula* qui se reproduit en Scandinavie, dans le sud de la Finlande, l'est de l'Allemagne, la République tchèque, l'Autriche, la Hongrie...

*Corvus monedula spermologus* qui se reproduit en Europe de l'Ouest, des Pays-Bas jusqu'au Maroc et *Corvus monedula soemmerringii* qui niche en Europe de l'Est, de la Yougoslavie jusqu'en Russie.

L'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire national à l'exception de six départements de l'extrême Sud-Ouest. A partir surtout du Nord Nord-Est, la répartition géographique du Choucas des tours a révélé une progression remarquable au cours du siècle dernier. Il s'est installé dans les Charentes en 1924, à Carcassonne (Aude) en 1927. Il a colonisé, notamment à partir des villes, l'Auvergne, la Bourgogne, la Champagne, le Languedoc et le Limousin dans les années trente. Dix ans plus tard, il arrive jusqu'en Camargue et dans les années cinquante il atteint également la Savoie et la Haute-Savoie. La Bretagne est colonisée à partir des années 60. Cette progression semble se poursuivre puisque quelques cas de reproduction ont été notés en Corse (Bastia et Bonifacio) [bg72].

En hiver, les oiseaux locaux sont rejoints par des individus provenant du nord et de l'est de l'Europe accomplissant parfois de longues distances (cas par exemple d'un oiseau bagué en Lituanie et repris après 2000 km près de Poitiers). Les hivernants français sont davantage représentés par la sous-espèce *spermologus*, avec des dortoirs pouvant regrouper des milliers d'individus. La sous-espèce nominale peut cependant représenter jusqu'à 20 à 30% des effectifs de choucas hivernants dans certains secteurs (Marne et Haute-Marne par exemple) [bg19]. La présence d'individus de la sous-espèce orientale *soemmerringii*, a été mise en évidence plus récemment mais les effectifs restent tout à fait marginaux (une centaine d'individus tout au plus chaque hiver) [1].

### Biologie

#### Ecologie

L'espèce habite une grande variété de milieux à l'exclusion des zones de haute montagne (jusqu'à 800 m dans le Jura, 1100 m dans le Massif central, voire 2000 m dans les Alpes [bg6]) et des secteurs densément boisés. La grande capacité d'adaptation de l'espèce, certainement à l'origine de son expansion géographique, lui a permis de coloniser de nombreux sites liés à l'activité humaine qu'ils soient urbains (bâtiments divers, châteaux, églises...) industriels (carrières...) ou ruraux (granges, vieux arbres creux...). Elle continue toutefois à fréquenter son habitat traditionnel, les falaises rocheuses, y compris en bord de mer. Un trait commun à ces habitats est la disponibilité en nombre de cavités (arbres creux, ruines, toitures anciennes, clochers, anfractuosités de rochers, berges de rivières...), afin de satisfaire au besoin de nidification cavernicole et à la vie en groupe de l'espèce.

#### Comportements

Le Choucas des tours est un oiseau très grégaire qui se rencontre rarement isolé. Il s'associe volontiers aux autres espèces de corvidés, les Corbeaux freux principalement.

Les Choucas des tours qui se reproduisent en France sont relativement sédentaires et s'éloignent assez peu de leurs sites de reproduction. Ils sont rejoints dès l'automne par des populations venant du nord de l'Europe et forment des dortoirs communautaires hivernaux installés sur des arbres, parfois au centre d'agglomérations et souvent dans le nord

de la France, en compagnie de Corbeaux freux, pouvant compter plusieurs milliers d'individus (par exemple jusqu'à 100 000 individus au cours de l'hiver rigoureux 1977-1978). Lors de ces mouvements migratoires, certains oiseaux peuvent s'égarer dans des secteurs où l'espèce n'est pas présente habituellement (Ile d'Ouessant par exemple). Des dortoirs communautaires peuvent être aussi notés au cours de la belle saison, peut-être constitués essentiellement d'individus non encore matures.

### Reproduction et dynamique de population

Les couples nicheurs sont très fidèles à leurs sites de reproduction. Les partenaires sont généralement unis pour la vie ce qui est particulièrement vrai pour les couples formés d'oiseaux âgés. Les choucas forment des colonies lâches qui peuvent compter de quelques couples jusqu'à une cinquantaine. Une hiérarchie s'établit au sein de la colonie : une femelle qui s'accouple avec un mâle dominant devient, elle aussi, dominante même si auparavant elle était dominée. Les sujets accouplés dominent les célibataires [bg26]. Les oiseaux commencent à fréquenter activement la colonie dès la fin février. La recharge des nids, situés dans des cavités, à l'aide surtout de matériaux ligneux s'intensifie en mars. La femelle ne pond toutefois généralement pas avant fin avril ou début mai et assure seule la couvaison des quatre à six œufs pendant 16 à 20 jours. L'élevage des jeunes dure une trentaine de jours, mais les jeunes sont encore nourris par leurs parents pendant une quinzaine après leur sortie du nid.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 19 ans [bg59].

### Régime alimentaire

La part des insectes dans le régime alimentaire du choucas est nettement plus importante que dans celle des autres espèces de corvidés et les invertébrés constituent l'essentiel du régime alimentaire des jeunes. L'espèce est toutefois omnivore et très opportuniste. C'est ainsi qu'elle peut aussi bien se nourrir de fruits, de baies, de glands, de graines ou de tubercules divers. Elle ne dédaigne pas non plus les décharges d'ordures ménagères en hiver.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantique et baltique (Cor. 18.21)

1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *limonium spp.* endémiques (Cor. 18.22)

8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (Cor. 62.1)

8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (Cor. 62.2)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce inscrite à l'annexe II/2 de la directive « oiseaux » mais dont la chasse ne peut être autorisée en France. Elle est inscrite dans la liste nationale des oiseaux protégés en France (Article 2 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81) mais a été classée nuisible jusqu'en 1998 dans certains départements.

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Compte tenu de la répartition très homogène de l'espèce en France et de ses habitudes anthropophiles, la part des effectifs du Choucas se reproduisant dans des espaces protégés est probablement très faible. Toutefois, si l'on prenait en compte seulement les populations qui nichent dans des habitats naturels, cette proportion augmenterait certainement très sensiblement.

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation en Europe est considéré comme favorable. Les effectifs nicheurs en France se situent dans une très large fourchette estimée entre 150 000 et 600 000 couples [bg2]. Malgré une expansion de son aire de répartition vers le sud de la France, il semble que les effectifs soient en déclin à l'échelle nationale, avec des disparités à l'échelle régionale. Ainsi, les données du programme STOC-EPS indiquent un déclin national de l'espèce (-42%, peu significatif) entre 1989 et 2003 [bg33], tendance confirmée en 2005 (-54%).

### Menaces potentielles

L'espèce est actuellement dans une phase d'expansion géographique continue qui la rend moins sensible à d'éventuelles menaces.

En milieu rural, l'espèce reste localement victime de tirs au fusil, piégeage, empoisonnement..., parfois en raison de confusions avec les corbeaux et corneilles.

Le comblement des trous de murs et la disparition de vieux arbres à cavité privent les nicheurs de sites de reproduction.

## Propositions de gestion

Le Choucas ne nécessite pas la mise en place de mesures particulières de conservation. Néanmoins, il serait souhaitable de faire connaître ce corvidé, surtout dans la partie septentrionale de son aire de répartition française où il n'entre pas en concurrence, comme cela pourrait être le cas dans le midi, avec des cavernicoles bien plus rares comme le Rollier d'Europe *Coracias garrulus*, le Petit duc scops *Otus scops*, le Faucon crécerellette *Falco naumanni*...

## Etudes et recherches à développer

Un recensement des couples reproducteurs en France, dans le cadre d'un atlas national par exemple, permettrait de préciser l'importance réelle de la population et de mieux cerner les évolutions futures des effectifs. L'impact possible de l'expansion du Choucas des tours sur les populations d'espèces cavernicoles telles que le Faucon crécerellette ou le Rollier d'Europe, mériterait également d'être étudié.

## Bibliographie

1. CROUZIER, P., DUQUET, M., NOËL, F. & le CHN (1999).- Le Choucas des tours *Corvus monedula* de la race orientale *soemmeringii* en France. Le point après 3 ans d'enquête. *Ornithos* 6: 178-182.